Séance régulière du conseil d'établissement
de l'École des Blés-Dorés
tenue le lundi 23 septembre 2024

Étaient présents

Catherine Boyer, représente des parents
Sylvie R. Carrière, représentante du personnel enseignant
Claire Dudemaine, représentante du personnel enseignant
Shany Lescarbeau, représente des parents et substitut au comité de parents
Edna Myrthil, représentante des parents au comité de parents
Cynthia Ouimet, représentante des parents
Matthieu Riopel, représentant des parents
Mélanie Rousseau, présidente du CÉ (23-24) et représentante des parents
Sophie Vaillancourt, représentante du personnel enseignant

Étaient absentes :

Élise Chalifoux, représente du personnel enseignant
Marjorie Rioux, représente du personnel de soutien

Public : aucun public

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente de l'an dernier, Mme Mélanie Rousseau, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Matthieu Riopel D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

[Résolution nº CE-2425-01]

2. Décisions du conseil d'établissement

3.1 Élection de la présidence

Mme Shany Lescarbeau se propose comme candidate à la présidence. Mme Edna Myrthil propose sa candidature. Mme Shany Lescarbeau est nommée présidente et Mme Cynthia Ouimet est nommée vice-présidente.

Adopté à l'unanimité

[Résolution nº CE-2425-02]

3.2 Calendrier des rencontres

Les dates des rencontres seront les suivantes *(les lundis à 19 h 00, sauf le 20 mai)* : *23 septembre, 25 novembre, 20 janvier, 7 avril, 20 mai (mardi) et 9 juin.*

Il est proposé par Mme Cynthia Ouimet d'ADOPTER le calendrier des rencontres tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

[Résolution nº CE-2425-03]

3.3 Revoir les règles de régie interne

Mme Barrette présente les règles de régie interne en lien avec le fonctionnement du conseil d'établissement. Elle précise quelques nouveautés :

- *L'avis de convocation doit être envoyé 7 jours à l'avance. Les membres recevront un lien pour obtenir l'accès au Sharepoint du CÉ. Il n'y aura donc plus d'impression.*
- *Advenant 3 absences consécutives, le membre est retiré du CÉ.*
- *Le mode de participation peut se faire à distance.*
- *Les procès-verbaux seront déposés sur le site WEB de l'école.*

Pour qu'il y ait quorum, au moins la moitié des parents doivent être présents. Si un membre doit s'absenter, il est important d'en informer la direction dès que possible.

Les parents sont invités à soumettre leurs questions à la présidente ou à Mme Barrette à l'adresse suivante : bles-dores@cssmi.qc.ca. Un parent qui souhaite être spectateur ne peut donner son opinion.

Il est PROPOSÉ par M. Matthieu Riopel d'APPROUVER les règles de régie interne.

Approuvé à l'unanimité

[Résolution nº CE-2425-04]

3.4 Adopter le budget du conseil d'établissement (prochaine séance)

Mme Barrette informe les membres que le budget de 775 $ peut être utilisé pour des dépenses reliées à la fonction : *formation des membres avec la fédération des comités de parents, besoins en gardiennage, frais de déplacement et de fonctionnement des rencontres, repas pour les membres du conseil d'établissement.* À la fin de l'année, s'il reste des sous, le CÉ peut décider d'offrir à l'école les sommes restantes de l'année en cours.

Le budget sera adopté à la prochaine séance.

3.5 Approbation des activités parascolaires

Mme Barrette présente les différentes activités parascolaires sportives qui seront proposées cette année :

Activité de karaté sportive :

L'activité serait offerte du 21 octobre au 9 décembre 24. Le prix sera de 190$ et le 2e enfant pourra bénéficier d'un escompte de 30$.

Il est proposé par Mme Sylvie R. Carrière d'APPROUVER la planification des activités parascolaires.

Approuvé à l'unanimité

[Résolution nº CE-2425-05]

3.6 Approbation de la planification des ateliers ou sorties scolaires

Mme Barrette présente le tableau des activités éducatives prévues cette année. Elle explique, entre autres, les différentes mesures accordées par le ministère :

- *15231 : école inspirante (matériel d'arts plastiques et pièces de théâtre pour les enfants)*
- *15182 : culture et science (demandes de subvention envoyées au CSSMI, en attente d'approbation)*
- *15186 : culture à l'école (chaque enseignant planifie sa sortie et obligation d'utiliser le transport - 29$ par élève)*
- *Certaines activités devront être défrayées par les parents.*
- *Dans la mesure du possible, envisager le covoiturage afin d'éviter de gros frais de transport reliés aux autobus.*
- *Si l'autobus est nécessaire : 3 soumissions obligatoires.*

Il est proposé par Mme Claire Dudemaine d'APPROUVER la planification sommaire des ateliers ou sorties scolaires.

Approuvé à l'unanimité

[Résolution nº CE-2425-06]

3.7 Approbation des levées de fonds pour les 6e année

Les activités de financement qui seront réalisées tout au long de l'année par les enseignantes et les élèves de 6e année ont été présentées. Il s'agit de levées de fonds réalisées par l'école, pour le financement de la fête des finissants. Les sommes amassées seront déposées dans les fonds spéciaux et réservées pour l'organisation et la réalisation de cette fête.

Il est proposé par Mme Sylvie R. Carrière d'APPROUVER les levées de fonds pour les 6e année.

Approuvé à l'unanimité

[Résolution nº CE-2425-07]

3.8 Mise à jour des règles de fonctionnement

Les prix ont été indexés à 9.50$ par jour et pour une journée pédagogique, le maximum à payer pour un élève est de 16.20$.

- *Pour les 5e et 6e année, le ratio pour le dîner est d'un adulte pour 27 enfants. Nous souhaitons obtenir un ratio d'un adulte pour 20 enfants.*
- *Un poste de TES en fin de journée n'a pas été comblé et ça prendrait une personne en surplus pour pallier aux absences.*
- *Les élèves de Sainte-Scholastique se retrouvent au service de garde de notre école en fin de journée, ce qui ne fonctionne pas. Cette façon de faire a perduré dans le temps et il est difficile de changer ce fonctionnement. Mme Barrette travaille fort pour améliorer la situation.*
- *Pour les journées pédagogiques, nous essayons cette année de voir si les élèves de Sainte-Scholastique pourraient demeurer à leur école.*
- *Il y a 2 éducatrices à Sainte-Scolastique pour parfois 6 ou 7 élèves seulement, ce qui a un impact considérable sur notre budget du service de garde. Ce déficit est accordé par notre centre de service.*
- *L'année prochaine, le fonctionnement devrait être différent.*

Il est proposé par M. Matthieu Riopel d'ADOPTER la mise à jour des règles de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

[Résolution nº CE-2425-08]

4. Informations/rapports

4.1 Comité de parents

Mme Edna Myrthil nous informe que la prochaine rencontre du comité de parents sera le 3 octobre prochain. Les sujets abordés seront présentés lors de la prochaine séance.

4.2 Personnel enseignant

- *Le cross country a été une belle réussite malgré la pluie. Les enfants ont eu bien du plaisir et ils étaient fiers d'eux.*
- *Les enseignants sont en préparation des premières communications des élèves qui seront disponibles sur Mosaïk au plus tard le 15 octobre prochain.*

4.3 Direction

4.3.1 Dénonciation d'intérêts

Chaque membre du comité a complété, lors de la séance tenue, le formulaire de dénonciation d'intérêts.

4.3.2 Présentation des activités vécues au service de garde lors des pédagogiques.

Les différentes journées pédagogiques seront sous le thème : *« Où est Charlie? »*. Lors de chacune de ces journées, les élèves visiteront un pays différent.

Il est mentionné que plusieurs visionnements de films se font en fin de journée, via la plateforme *Youtube*. Nous tentons de diminuer le temps d'écran à l'école. Une politique de gestion de l'informatique est en cours de réalisation au CSSMI. Plusieurs applications ne sont d'ailleurs plus autorisées. Nous encourageons l'utilisation de logiciels éducatifs.

4.3.3 Présentation des projets de 6e année

À l'école des Blés-Dorés, nos élèves de 6e année ont la chance de réaliser une variété de projets en lien avec le PFEQ, le projet éducatif et les compétences des élèves du 21e siècle.

Voici un aperçu des projets qui seront vécus par nos finissants tout au long de l'année :

Septembre : *activités physiques « On bouge »*
Octobre : *projets artistiques « On crée »*
Novembre/décembre : *marché de Noël*
Janvier/février : *création littéraire*
Mars : *cuistots des Blés-Dorés*
Avril : *robotique*
Mai/juin : *fête des finissants*

Chacun de ces projets favorisent, entre autres, l'engagement, la réalisation de soi, le travail d'équipe et l'apprentissage de nouvelles connaissances / compétences. Tous réalisent le même projet au même moment.

Les élèves sont d'ailleurs invités à participer à des campagnes de financement et ce sont eux qui organisent leur fête des finissants, en compagnie de leurs enseignantes.

Cette formule gagnante a un impact considérable sur la motivation de nos élèves. Ils sont fiers de leurs réalisations et en font la promotion.

5. **Correspondance :** aucune correspondance

6. **Points divers : choix du photographe**

Pour le choix du photographe, nous vous reviendrons avec une proposition. Il serait important de revoir les coûts (28$ pour une photo) et de valider l'offre numérique.

7. **Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 21 octobre 2024.

8. **Clôture de la séance**

Il est proposé par Mme Edna Myrthil d'ADOPTER la levée de l'assembler à 20h42 heures.

Adopté à l'unanimité

[Résolution n° CE-2425-09]

Mme Shany Lescarbeau, présidente

Mme Stéphanie Cyr, secrétaire

Mme Natacha Barrette, directrice